



Certificat de spécialisation Arboriste-Élagueur (CS AE)

En formation continue (Niveau 4)

Durée de la formation

980 heures (au total) :
- 560h en centre de formation
- 420h en entreprise (stages)

Dates de session

De début novembre à début juin
(sur une année scolaire)

Délai d'accès à la formation

1 mois après l'entrée en formation
sous réserve de places disponibles

Lieu

CFPPA Carmejane
Route d'Espinouse
04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour la session précédente :

Taux de réussite : 75%
Taux de satisfaction : 100%
Taux d'insertion à 6 mois : 88%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Abattre ou démonter des végétaux encombrants ou dangereux.
- Diagnostiquer l'état de l'arbre ou plantation et proposer une solution d'intervention.
- Effectuer des choix techniques sur l'entretien, la consolidation des arbres, massifs ou haies.

MÉTIERS VISÉS

- Élagueur.se travaillant dans une entreprise spécialisée en élagage ou travaux forestiers, chez un paysagiste ou au sein d'une collectivité territoriale.
- Arboriste grimpeur.se

POURSUITE D'ÉTUDES

- Le CS AE conduit prioritairement à une insertion professionnelle : salariat, création d'activité
- Possibilité d'une poursuite d'étude vers un CS GAO (Gestion des Arbres d'Ornement)

CONTENU DE LA FORMATION

- Capacité professionnelle 1 : Définir une stratégie d'intervention (UC 1)
 - Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
 - Élaborer un plan d'intervention
- Capacité professionnelle 2 : Mettre en oeuvre des techniques d'accès au poste de travail (UC 2)
 - Utiliser des techniques d'accès au houppier
 - Se déplacer dans un arbre
- Capacité professionnelle 3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres (UC 3)
 - Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation
 - Réaliser des opérations de suppression

Possibilité de valider une ou plusieurs UC, pour plus d'informations : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Contacts

Responsable de formation :
Anthony DAO
anthony.dao@educagri.fr

Responsable administrative :
Caroline BEAUGEOIS
caroline.beaugeois@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

Accessibilité

Référente handicap :
Caroline BEAUGEOIS
caroline.beaugeois@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec des cours théoriques et des mises en situation sur chantiers professionnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique.

Diplôme de niveau 4, validé par le Ministère de l'Agriculture, obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès.

PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Etre majeur
- Remplir au moins l'une des conditions suivantes :
 - Etre titulaire d'un niveau 4 (Bac, BP) dans le domaine de l'aménagement paysager ou forestier, ou
 - Avoir un diplôme de niveau 4 hors secteur agricole + 3 ans d'expérience professionnelle hors secteur agricole, ou
 - Avoir un diplôme de niveau 4 hors secteur agricole + 1 an d'expérience agricole.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Entretien de motivation

INFORMATIONS FINANCEMENT

FINANCEMENT DE LA FORMATION	DÉMARCHE	RÉMUNÉRATION
DEMANDEURS D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• RÉGION SUD PACA• Tarifs : de 10€ à 18 €/heure	Contacteur le CFPPA	Région Sud PACA ou France Travail
SALARIÉS <ul style="list-style-type: none">• TRANSITION PRO• OCAPIAT• VIVEA• ANFH Et autres ...• Tarifs : de 10€ à 30€/heure	1) Contacter le Fonds de formation 2) Consulter le CFPPA pour devis et planning	Employeur (salarié CDI) Autres publics : Se renseigner auprès de l'organisme financeur
SALARIÉS OU DEMANDEURS D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• CPF• Tarif : 14€/heure	1) Inscription au CPF 2) Consulter le CFPPA	

RNCP31620
20/07/2017

Mise à jour le 20/01/2025